

# QUOI DE NEAUPHLE ?

LE BULLETIN BIMESTRIEL  
DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



BULLETIN  
BIMESTRIEL

n° 17  
OCTOBRE 2017

De nombreuses autres informations sur : [www.neauphle-le-chateau.com](http://www.neauphle-le-chateau.com)

LE MOT DU MAIRE / MA VILLE EN DIRECT / MA VILLE LOISIRS  
MA VILLE DOSSIERS / MA VILLE HISTOIRE / MA VILLE PRATIQUE  
MA VILLE ENVIRONNEMENT / MA VILLE AGENDA...

QUOI DE NEAUPHLE ? est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château. ISSN 2274-0708  
Ont participé : Stephen Charlieu, Béatrice Gilliéron, Patrick Gilliéron, Marc Leroy, Nicole Meunier, Élisabeth Sandjivy, Dora Surdeau, Claire Vigneron. Directeur de la publication : Jean-Claude Kuentz - Réalisation : [www.21octobre.fr](http://www.21octobre.fr) - Graphisme : [www.sebastienbeauvilain.com](http://www.sebastienbeauvilain.com)

À LIRE

Y'A QU'A LE DIRE... P.4

ADHÉREZ AU SYNDICAT P.9

LES ACTIVITÉS SOCIALES  
AU FIL DU TEMPS P.16

## QUOI DE NEAUPHLE ?

BULLETIN BIMESTRIEL n° 17 - OCTOBRE 2017

## Édito



*Début octobre, je vous le dis franchement, je me suis fort réjoui de voir la Présidence du Sénat revenir, « très largement<sup>1</sup> » et pour la troisième fois, au même sénateur. Gérard Larcher mérite bien d'être, encore pour un minimum de trois ans, le deuxième personnage de la République<sup>2</sup>.*

*Il n'y pas que l'amitié qu'il nous témoigne à chaque occasion nécessaire qui me fait vous confier cela. Homme expérimenté, bourreau de travail au point de posséder à fond la totalité des grands dossiers, il a une habileté politique qui n'a rien de florentine, car il la met au service du bien public avec beaucoup de sincérité et d'énergie.*

*En ces temps de changements qu'un grand nombre, reconnaissons-le, appelle de leurs vœux et de tensions dont la perspective paralysait beaucoup trop de responsables, il saura distiller une pensée équilibrée, argumenter pour corriger, proposer des solutions de bon sens, pragmatiques comme il sied. Bref, faire écouter sa voix experte, positive, constructive...*

*À propos de construction, il semble que l'intransigeance de la Municipalité sur les règles du PLU pour le site de l'ancienne usine, agace. Rendez-vous compte : bloquer une formidable opération financière pour quelques places de stationnement ! Vu de loin, évidemment. Mais considéré de près, ces places qui pourraient manquer, rendraient insupportable la vie du cœur de Neauphle-le-Château qui serait asphyxié, paralysé. Il y a unanimité du Conseil sur ce point. Il ne souffrira aucune concession.*

*Comme le dirait peut-être le nouveau Président du sénat : entre souplesse et inflexibilité, il n'y a qu'un seul critère : le bien public.*

1. 223 voix, soit une cinquantaine de plus qu'en 2007 et 2014.

2. le 3<sup>e</sup> au rang protocolaire.

**BERNARD JOPPIN**  
Maire de Neauphle-le-Château

## QUEL NOM POUR LA SALLE JEUNES ?!

Les ados de Neauphle sont toujours à la recherche d'un nom pour leur salle Jeunes. Parmi les propositions suivantes, aidez-nous à choisir celle qui désignera cette structure : **Espas'Ado, Kaz'Ado, Kaz'ADN ou MJN** (Maison des Jeunes Neauphléens en référence à la MJN)... Ou proposez-nous carrément autre chose ! Vos réponses sont les bienvenues sur [adnadoneauphle@gmail.com](mailto:adnadoneauphle@gmail.com)

## EN BREF

## LA RENTRÉE

Le retour à l'école pour les tout petits comme pour les « grands » du CM2, s'est déroulé cette année en douceur. Les travaux d'amélioration (voir page 6) étaient terminés bien avant la rentrée et les effectifs étaient justes comme prévus : pas de nouvelle classe mais pas de classe à supprimer, ce qui est toujours redouté.



## ÉMILE SERRE

À l'école élémentaire, il y a 221 enfants répartis dans 9 classes dont 2 « doubles ». Leur effectif varie entre 20 et 27 élèves. Les NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques) sont suivies par 173 enfants (78%). À noter que 9 enfants ne les suivent qu'un jour de la semaine seulement. L'Accueil de Loisirs réunit le matin environ 29 enfants et le soir, plus de 93 enfants. De 26 à 28 enfants sont encadrés le mercredi après-midi. La fréquentation de la cantine avoisine les 85%. Le sort des rythmes scolaires va être bientôt en discussion avec les parents et les enseignants avec pour seule cible l'intérêt des petits Neauphléens.

## LES PETITES FRICHES

L'école maternelle comporte 5 classes dont 2 « doubles », c'est-à-dire réunissant deux niveaux de scolarité, pour 130 enfants (il y a donc environ 30 enfants par classe). La cantine scolaire accueille près de 85% des enfants. Comme il n'y a pas de NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques), la garderie qui fonctionne à partir de 7h30 et jusqu'à 19 heures, le soir, réunit près de 80% des enfants. C'est dire que ce « service » est indispensable. L'Accueil de Loisirs occupe le matin de 20 à 25 enfants et le soir autour de 55 enfants. Environ 30 enfants le fréquentent le mercredi après-midi.



## OPINION

Grigor Dimitrov, neuvième joueur mondial de tennis a confié au journal « L'ÉQUIPE » qu'il apprécie particulièrement notre ville : « Je vais vous surprendre. J'aime Neauphle-le-Château, le village voisin de l'académie Moratougloù où j'ai passé quelques années ». Le joueur bulgare a précisé pourquoi : « C'est calme. C'est un petit village tout mignon, la France dont on rêve avec ses petits commerces de proximité et ses fruits frais. J'aime ce genre d'atmosphère. »

## LES MAUVAISES HERBES

Les murs des maisons, les pavés et le bitume ont beaucoup entendu parler de la « propreté » de nos rues. Il est vrai que les mauvaises herbes, pardon les adventices<sup>1</sup>, poussent comme du chiendent (ça en est, souvent...) à cause de la judicieuse interdiction d'herbicides chimiques. L'arrachage à la main sur les chaussées, trottoirs ou places occuperait un poste de cantonnier à plein temps ! C'est assez dire que ces poussées sauvages compliquent bien la vie des services municipaux. Consciente du problème, la municipalité cherche, comme bien d'autres communes, une solution... « durable ». Si vous en avez une...

1. En langue anglaise, ça se dit très prosaïquement « self-propagating » !





# Y'A QU'À... LE DIRE !

DANS LE DERNIER NUMÉRO, NOUS AVONS LANCÉ UNE TRIBUNE SUR CE QUE NOUS POUVIONS DIRE OU PENSER DES ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ. CELLES QU'ELLE DEVRAIT MENER COMME CELLES QU'ELLE AURAIT DÛ S'ABSTENIR DE RÉALISER. CE N'ÉTAIT PAS LE BUT RECHERCHÉ. MAIS PUISQU'IL Y A EU DES RÉACTIONS, DES QUESTIONS, DES COMMENTAIRES, TOUS TRÈS UTILES POUR LE DÉBAT, EH BIEN, METTONS-LES SUR LA TABLE ET PARLONS-EN...

**Diriger, gouverner, c'est faire des choix. Ou ne pas en faire, ce qui en est un aussi, de paresse et de lâcheté, souvent. Mais quand ils sont arrêtés, ces choix, ils résultent d'un très grand nombre de facteurs: l'opportunité, la disponibilité financière, le respect de la réglementation, la compétence de ceux qui les font, et cetera. Au moins, convient-il de les expliquer et d'en donner les raisons. Aux citoyens, ensuite, de les apprécier, d'admettre qu'ils sont justifiés ou de les condamner.**

L'avenir de la friche de Grand-Marnier préoccupe tous les Neauphléens. Certains voudraient qu'elle reste en l'état, comme un patrimoine mémoriel. Mais elle se dégrade de jour en jour. D'autres, redoutant, et on les comprend, une construction malheureuse et invasive, ont émis une très belle idée : transformer le terrain en potager participatif. Oui, c'est généreux et utile. Seulement voilà. Ce terrain appartient à un propriétaire qui veut le valoriser en le vendant. Ceux qui ont formulé cette riche suggestion donneraient-ils leur terrain pour zéro ? Pas sûr, n'est-ce pas ? Et la municipalité, pourquoi ne casserait-elle pas sa tirelire pour cette action bénéfique ? Parce que, c'est tout simple, tout bête, de tire-lire, elle n'a pas...

Autre projet intéressant, l'avenir du château d'eau. Les techniques actuelles de distribution de l'eau potable rendent obsolètes ce monument très d'avant-guerre, tout de béton qu'il aurait fallu repeindre bien plus régulièrement que cela n'a été fait. Diverses propositions ont été émises : un restaurant panoramique, une maison des jeunes... Outre que la réalité de l'édifice ne le rend guère propice à d'amples transformations, là encore se pose la question de la ressource financière : qui paye,

qui prend en charge, qui gère ? Sa démolition sera assurée, sans frais pour la commune, par Suez.

Beaucoup d'entre les Neauphléens jugent que la couverture de la place du marché, devenu parking supplémentaire de six places, serait une bonne chose sous nos climats incertains, venteux et pluvieux. Il existait au siècle dernier une halle que le manque d'entretien a amené à détruire. Sans doute était-ce la conséquence, déjà, d'un manque d'argent. Eh bien, la reconstruction d'une halle en bois, avec tuiles, ou de verre, aérienne et lumineuse, nécessiterait un budget qu'aucune subvention actuellement envisageable, permettrait de supporter.

Certains propriétaires de terrains en zone Naturelle (N) et/ou Espace Boisé Classé (EBC) aimeraient que ces terrains (surtout le leur) soient déclassés et qu'ils deviennent « machine à sous ». On peut les comprendre. Enfin, pas tout à fait. Car cela ferait perdre à notre ville une partie de son aspect et de son cachet. Et cela rajouterait du « bétonnage », lequel présente de grands dangers en augmentant, en bas de plateau, les flux d'eau qui provoquent les inondations. De toutes les façons, cela ne se fait pas d'un claquement de doigts du Maire, personnage doté d'un certain nombre de pouvoirs, mais pas sans contrôle. Dans ce cas précis, il faudrait modifier le PLU et en provoquer une révision en profondeur. Outre que cela met en route une machine administrative lourde, avec, notamment, une enquête publique, ce qui suppose de longs mois d'examen et de procédures tatillonnes ; cette révision entraînerait ipso facto d'autres demandes. Et alors, pourquoi les refuser, comment justifier leur rejet ? Là, le choix est clair, même s'il ne plaît pas : il s'agit de préserver le cadre de la ville autant qu'il est possible.

## Il ne faut pas hésiter à dire : en posant des questions, en venant aux Conseils Municipaux, en exprimant ses doutes, voire sa colère. Il faut dire...

Alors direz-vous, pourquoi laissez-vous se faire toutes ces constructions que l'on voit un peu partout ? Encore une fois, la réponse à cette interrogation est simple : tant que le projet répond aux règles de l'AVAP et du PLU, rien ne permet à la commune de s'y opposer. Dans une ville voisine, de grands terrains (ils sont en assez grand nombre) sont en capacité d'être aménagés en immeubles ou zone(s) résidentielle(s). Évidemment, les voisins s'émeuvent. Mais, tant que les projets respectent les règles d'urbanisation locales et spécifiques, la municipalité ne peut rien dire. C'est dur ? Oui, c'est la loi... Elle est nationale. C'est assez dire que le problème dépasse infiniment l'ombre des clochers. L'espoir de voir des changements dans ce domaine est faible. Le nouveau gouvernement, comme les précédents, constate que le nombre de logements est insuffisant et que le prix de l'immobilier, acquis ou loué, est très élevé, surtout pour les jeunes. Vos grands enfants le savent bien. Résultat, la loi SRU ne sera pas amendée. Notre ville sera durement touchée par de lourdes pénalités, même si les terrains et les possibilités de construction sont extrêmement limités.

Il y a aussi une levée d'indignations sur certains investissements. Celui de la rénovation de la rue Saint-Nicolas est un exemple parfait. « Il y a tant de choses qui auraient mérité d'être faites ! Pourquoi ça ? » Ne revenons pas dans le détail sur les raisons : des pavés disjoints, difficiles à remettre d'aplomb ; des normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) exigeantes et obligatoires ; des risques importants pour des piétons qui préfèrent avancer sur la chaussée. Nous sommes d'accord : cette rue n'est pas la seule à mériter une refonte de ses trottoirs. Mais il se trouve que cela devait être fait. Et cela a été fait. La question que l'on doit alors se poser : au détriment de quoi ? Du « potager du plateau » ? De l'aménagement du château d'eau ? De l'aménagement de la MJP ? Non, car il est bien en deçà du coût des travaux que l'on vient d'énumérer.

Tiens... la MJP, parlons-en. Il est vrai qu'elle a été construite à une époque où la gestion des flux climatiques était presque totalement négligée. Aujourd'hui, on y respire mal quand on y reste longtemps. Il faudrait donc la transformer. De plus, elle ne correspond plus à la taille de notre ville qui, depuis son inauguration en 1989 a crû,

de plusieurs centaines d'habitants. Il existe des projets d'agrandissement, de construction d'une nouvelle structure. Ils ne sont pas en débat, car les investissements qu'ils supposent dépassent de loin les possibilités financières de la commune. Et que les subventions qu'elle pourrait demander sont aussi rares que la neige au mois d'août... C'est triste sans doute, mais il faut savoir ne pas être impatient. Et espérer des jours meilleurs.

Une autre « injustice » est celle de travaux sur la façade, sur l'agrandissement, sur la modification des fenêtres que l'on refuse désormais alors que des voisins les ont réalisés. Là, c'est l'histoire qui est en cause. Celle de la date de l'application de l'AVAP. Ce qui pouvait s'imaginer il y a une dizaine d'années n'est plus possible. Ce n'est pas un choix arbitraire. C'est la stricte application de la règle, certes nouvelle, mais universelle.

Et quand des gens pratiquent des aménagements interdits ? Alors là, il est très difficile de revenir en arrière, car il faut faire appel à la Justice qui est d'une lenteur désespérante et compliquée à mettre en marche. Il n'empêche que la municipalité a la volonté de faire respecter la loi et que, même si c'est long, même si c'est douloureux souvent, elle recourt aux juges.

Vous le voyez, l'équipe municipale doit constamment faire face à des arbitrages compliqués. Parce qu'ils contreviennent aux désirs légitimes de particuliers. Parce qu'ils ne répondent pas à l'attente d'un grand nombre d'habitants. Parce qu'ils sont l'aboutissement de décisions dont la logique n'est peut-être pas assez expliquée. Et aussi, parce que les élus sont des humains, avec leurs talents, leurs compétences, mais aussi leurs insuffisances. Le travail en groupe qui a été institué permet de réfléchir et de mettre en œuvre l'intelligence d'équipe qui n'a rien d'artificiel. Mais la responsabilité des citoyens, de tous les citoyens, est aussi engagée. Il ne faut pas hésiter à dire : en posant des questions, en venant aux Conseils Municipaux, en exprimant ses doutes, voire sa colère. Il faut dire... Et pour cela vous avez une adresse : [communication@neauphle-le-chateau.com](mailto:communication@neauphle-le-chateau.com). N'hésitez pas à en abuser plutôt que de grogner, seul ou sur les réseaux sociaux, sous le manteau. ■

# POINT SUR LES TRAVAUX DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

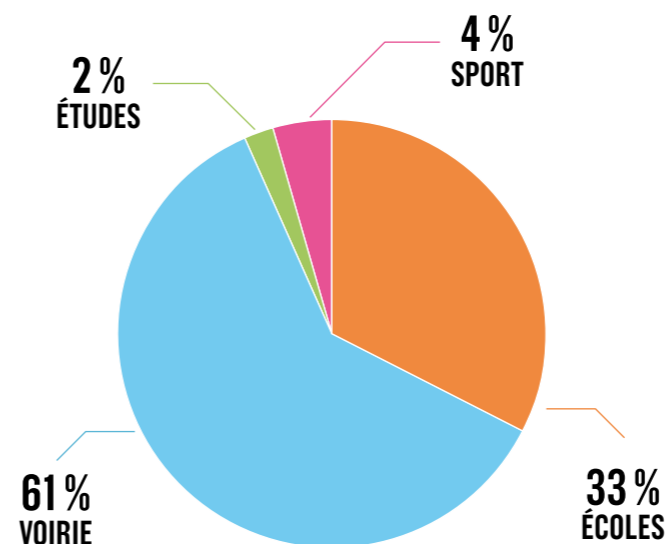
PUISQUE LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA VILLE NE PERMETTAIENT PAS DE SE LANCER DANS DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS COÛTEUX ET SPECTACULAIRES, LA RÉFLEXION DU CONSEIL L'A AMENÉ À DÉCIDER DE PROCÉDER À DE MULTIPLES AMÉNAGEMENTS QUI, SANS MÉRITER DISCOURS ET COUPE DE RUBAN, APPORTENT DE SENSIBLES AMÉLIORATIONS, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ. EN VOICI L'INVENTAIRE...

<b>ÉCOLE MATERNELLE</b>
Pose d'un sol souple
Porte extérieure (classe turquoise)
Installation de stores
Installation de vidéophonie
<b>ALSH MATERNELLE</b>
Installation de stores
Isolation acoustique salle d'activités
<b>ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE</b>
Clôture sur le muret de la rue du Vieux-Moulin
Fenêtres de 2 classes (couloir + une porte) + ronde
Installation d'un vidéophone
Réfection de la demi-toiture du bâtiment de l'avenue de la République
1 Tableau Numérique Interactif (TNI)
Installation d'un circuit complémentaire de chauffage central
Installation de vidéophonie
<b>RÉFECTION VOIRIE</b>
Rue du Dr Grellière : coussin berlinois
Rue du Vieux Moulin : rénovation des barrières
Rue du Vieux Moulin : création de passages pour Personnes à Mobilité réduite (PMR)
Rue St Nicolas : réfection des trottoirs
Rue St Nicolas : création de passages pour Personnes à Mobilité réduite (PMR)
Rue du Stade : élargissement du trottoir
Sente de la Ferme en gravillonnage
Chemin de Bricassard
<b>ÉTUDES</b>
Sondages des terrains de la rue du Vieux-Moulin
<b>ÉQUIPEMENTS SPORTIFS</b>
Étanchéité Club House Foot
Éclairage CITY-STADE

Cet ensemble de travaux a entraîné une dépense de près de 400 000 €. Pas de quoi, en effet, construire un nouvel équipement. Si l'on regarde au-delà du détail, on constate que les deux postes les plus importants sont, par ordre, la voirie et les écoles.

## LES ÉCOLES

Les travaux qui ont été entrepris tant aux « Petites Friches » qu'à « Émile Serre » étaient absolument indispensables et réclamés pour la plupart en Conseil d'École. La toiture du bâtiment de l'école élémentaire qui longe la rue de la République devait absolument être reprise. Ce n'est pas la plus grosse dépense (19 K€). Ce « trophée » revient à la réfection des portes et des fenêtres qui ont été modernisées, doublées (29 K€). La clôture de l'école, à la fois plus solide et plus élégante, en cohésion avec le nouveau passage que les Neauphléens empruntent de plus en plus fréquemment, a entraîné une dépense de 17 K€, environ. Il ne manquera plus qu'un seul tableau numérique (TNI) pour que toutes les classes de l'école élémentaire soient équipées de TNI et profitent de cet outil pédagogique important. Au total, ce sont donc plus de 120 000 € qui ont été consacrés à nos écoles.



## LA VOIRIE

Le premier poste est donc celui de la voirie : plus de 216 000 €. C'est la recherche de la sécurité qui a présidé aux choix, largement débattus. Sécurité pour les écoles avec les aménagements des trottoirs de la rue du Vieux-Moulin et le deuxième coussin berlinois de l'étroite rue du Docteur Grellière que les petits de la maternelle fréquentent quotidiennement. Des passages pour les personnes à mobilité réduite ont été créés rue du Vieux-Moulin et rue saint Nicolas. Ah ! La rue Saint-Nicolas (113 K€). Ses habitants se souviendront, s'ils n'étaient pas partis en villégiature ensoleillée, des travaux de réfection de ses trottoirs au mois de juillet. Avant même d'être entrepris, ils étaient critiqués : « Comment ! Nous priver de nos beaux pavés ! » En fait ces pavés n'étaient plus que des blocs très inégaux, disjoints, sur lesquels on se tordait les pieds, où aucune poussette ne pouvait passer et auxquels les piétons préféraient la chaussée. Cependant, il y a eu ratage, vérifiant la loi de « l'embêtement maximal » bien connue. Le choix de l'alternance béton lavé/bitume n'était pas des plus heureux. Recommandée par l'entreprise, elle s'est avérée disgracieuse. Pour respecter la norme PMR (Personne à Mobilité Réduite) la déclivité du trottoir a été diminuée. Des trous entre le bas des maisons et le trottoir ont été créés. Enfin, le jour choisi pour l'application du béton sur le trottoir côté pair, fut jour de canicule. Résultat, les ouvriers ont travaillé au-delà de onze heures du soir, mais n'ont pu stabiliser correctement le béton dont les gravillons ont été mal incorporés. Aujourd'hui ils se détachent sous les chaussures... Tous ces défauts sont connus, avérés par des relevés avant et après travaux. Des courriers ont été envoyés aux propriétaires de la rue Saint Nicolas pour qu'ils sachent quoi faire avec leurs assurances et celle de l'entreprise. Des réserves ont été faites lors de la réception des travaux. La volonté de tout le monde est de rattraper les défauts en refaisant, par exemple, tout le côté pair.

Sur une note plus sereine, nous retiendrons le gravillonnage de la sente de la Ferme (6,5 K€), le chemin de Bricassard (25 K€), l'élargissement du trottoir de la rue du Stade (10,5 K€).

## LES AUTRES DÉPENSES

Pour finir, il faut remarquer la réfection du toit du Club-House de football qui prenait l'eau et sur lequel la commune, propriétaire du bâtiment, devait intervenir (13,5 K€) ainsi que l'éclairage du City-Stade qui donnera plus de sécurité à la nuit tombée (entre six heures et cinq heures en heure d'hiver). Les sondages



des terrains de la rue du Vieux Moulin ont été faits dans la perspective d'agrandir le parking qui, rappelons-le une nouvelle fois, met, par le passage le long de l'école, le centre-ville à quelques minutes à pied (6 minutes environ, voir le QDN n°7, décembre 2015).

Ce petit tour des travaux de l'été (et du début d'année) est terminé. Il y a sûrement d'autres points à améliorer dans notre ville. Nous n'aurons qu'un conseil (amplifié par les pages suivantes...) : dites-le !

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Oscar Jean-Louis Michel SAUVETON, né le 7 juillet 2017 au Chesnay (Yvelines)

Anne-Marie Nathalie Alexandra BONNEFOND, née le 11 juillet 2017 au Chesnay (Yvelines)

Cyriel Solal Titouan Yann BASENTAY, né le 27 juillet 2017 à Poissy (Yvelines)

Justine Annie Christine SOGUET, née le 28 juillet 2017 à Versailles (Poissy)

Nathan Yohann DIEUX, né le 28 juillet 2017 à Versailles (Yvelines)

Eden Paulo FONSECA COSTA, né le 15 août 2017 à Poissy (Yvelines)

Mahé Alain Patrice Adrien PEZET, né le 26 août 2017 à Poissy (Yvelines)

Calyssa Carole Romarie DELORME, née le 18 septembre 2017 à Trappes (Yvelines)

### DÉCÈS

Francis Marius Jean MAGNET, né le 19 juin 1923 à Saint-Evrout-Notre-Dame-du-Bois (Orne) – Décédé le 27 juillet 2017 au Chesnay (Yvelines)

Alain André Jean LE FLOCH, né le 1<sup>er</sup> juin 1951 à Sèvres (Hauts-de-Seine) – Décédé le 7 août 2017 à Neauphle-le-Château (Yvelines)

Jean-François Léon Pierre GUERRET, né le 4 avril 1948 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) – Décédé le 11 septembre 2017 à Suresnes (Hauts-de-Seine)

Jacqueline Huguette DUBOIS, né le 9 août 1953 à Leugny (Vienne) – Décédée le 13 septembre 2017 à Houdan (Yvelines)

Noé Jean-Baptiste Marville CRÉPU, né le 22 décembre 1943 à Bras-Panon (La Réunion) – Décédé le 14 septembre 2017 à Trappes (Yvelines)

### MARIAGES

Sébastien Guillaume FURIO et Béatrice HERVÉ – Mariage célébré le 26 août 2017

Christophe François Joseph GERBI et Marie Denise TABBANE – Mariage célébré le 16 septembre 2017

Guy Montenero et Anne ROWIE – Mariage célébré le 7 octobre 2017

# CONSEIL MUNICIPAL COMPTES RENDUS

Vous pouvez lire les comptes rendus officiels, notamment ceux du 6 février et du 3 avril soit sur les panneaux d'affichage administratif répartis sur le territoire de la commune, soit en les téléchargeant sur le site de la mairie : [www.neauphle-le-chateau.com](http://www.neauphle-le-chateau.com)

## URBANISME

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

2, place de l'Église : modification façade — non-opposition le 31/07/2017

7, allée de Vendée : réfection toiture, pose fenêtre de toit — non-opposition le 31/07/2017

8, place aux Herbes : réfection pignon — non-opposition le 21/07/2017

4, rue Voltaire : transformation garage en habitation, modification façade — non-opposition le 02/08/2017

43 bis, Grande Rue : réouverture d'une fenêtre avec volets — non-opposition le 08/09/2017

14, rue de la Gouttière : agrandissement d'une fenêtre — non-opposition le 18/09/2017

7, rue Saint-Martin : ravalement façade — opposition le 25/09/2017

### CHANGEMENT DE DESTINATION

22, rue Louis de Cossé Brissac : création de 4 logements — non-opposition le 16/09/2017

### PERMIS D'AMÉNAGER

57, avenue de la République : refusé le 29/09/2017

### PERMIS DE CONSTRUIRE

Rue de Villancy : modification sur permis existant — accordé le 31/07/2017

Sente de Bricassard : extension, modification aspects extérieurs, piscine — accordé le 31/07/2017

62, rue de Villancy — extension, garage-clôture — accordé le 07/08/2017

40, route de Saint-Germain : maison individuelle — accordé le 01/09/2017

19, route de Chevreuse : modification sur permis existant — accordé le 25/09/2017

Rue Louis de Cossé Brissac : maison individuelle — accordé le 26/09/2017

### ENSEIGNES

11, rue Saint-Nicolas : 1 enseigne horizontale vitrine — accordée le 31/08/2017

11, rue Saint-Nicolas : enseigne drapeau — refusée le 31/08/2017

2, place de l'Église : deux enseignes — accordées le 01/09/2017

### LE PARKING DU VIEUX MOULIN

Faut-il vous rappeler qu'il n'est qu'à six minutes de la place du Marché ? De même pour celui de la Poste. Si vous en doutez, faites le test avec le « Quoi de Neauphle » N° 7 (pages 14 et 15) dans une main et un chrono dans l'autre. Vous verrez, votre marche étant réglée sur allure normale, que les temps sont bons.

# GÉNÉRATION NEAUPHLE

ILS SONT JEUNES, ILS ONT GRANDI À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU OU FRÉQUENTENT LE VILLAGE DEPUIS TOUJOURS, ILS ONT L'AVENIR DEVANT EUX ET ILS ONT DÉCIDÉ DE DÉBUTER LEUR VIE D'ADULTE ICI. PORTRAITS DE CETTE « GÉNÉRATION Z » ATTACHÉE, OU PAS, À SA VIE NEAUPHLEENNE.



**Maureen M. 23 ans**  
Agent immobilier à Neauphle-le-Château.

« J'ai vécu à Neauphle de l'âge de 3 ans jusqu'à mes 21 ans. Même pendant mes études, je travaillais déjà à Neauphle. Je regrette un peu l'époque où il y avait un pressing, une librairie ou le bazar « Valentine » ... Sans ses commerces le village perd un peu son âme.

Pour les jeunes, il n'y avait rien à part peut-être le tennis, le judo, le foot et la bibliothèque de la MJP. Maintenant, c'est beaucoup mieux, il y a plus d'activités. Ma vraie madeleine de Proust, c'est l'odeur d'agrumes qui flottait dans l'air. Avec mon frère, nous adorions regarder l'alambic dans la vitrine de Grand Marnier. Selon moi, il y a trop de grands programmes immobiliers, je préférerais qu'il y ait plus de constructions de maisons. Si le village se densifie trop, on perd là encore l'esprit « village ».

Si je devais quitter Neauphle, ça serait pour quitter la France mais dans l'idéal, pour rien au monde je ne quitterais Neauphle, même pour un homme ! (Maureen habite un petit village pas très loin depuis deux ans mais passe plus de temps à Neauphle que chez elle). Je connais trop bien ce village, ses rues, son école, ses commerces et même les horaires des bus ! Neauphle, c'est MON village. Pour l'avenir, il faut vraiment conserver l'âme du village avec une place du marché « retrouvée », plus de commerces de proximité ».



**Nicolas T. 26 ans**  
Professeur de théâtre à la Maison du Jeu de Paume.

« Ma famille et moi sommes à Villiers-Saint-Frédéric depuis 24 ans maintenant mais en bordure de Neauphle. Je fréquente

la MJP depuis que j'ai 6/7 ans. J'ai tout fait là-bas : du judo, de la guitare, du solfège, du foot, du tennis et évidemment du théâtre puisque j'ai progressivement remplacé Pascal Le Fur.

À la MJP, les membres de l'ASLC sont comme une deuxième famille pour moi. On m'octroie beaucoup de confiance et de liberté. Le dialogue fonctionne très bien avec les dirigeants mais aussi avec les adhérents.

Je pense que la vie de village y est vraiment pour quelque chose. La communication est facile, les gens se connaissent, se mélangent, ils échangent et parlent ensemble malgré les différences sociales ou de revenus. Pour l'instant j'ai déménagé à Paris pour des raisons pratiques et pour profiter de la vie parisienne tant que je suis jeune mais à terme, je reviendrai dans ce genre de petit village. Ma madeleine de Proust ? Les balades dans les champs pour y faire des cabanes. Quand je fais visiter le coin à des amis, je leur montre mes endroits « magiques » ... que je ne vous révélerai pas !

Neauphle est un village qui évolue rapidement mais toujours dans l'air du temps, jamais en retard et je ne suis pas choqué par l'urbanisme. Cependant, je trouve qu'il manque des endroits pour se retrouver, il faudrait plus de restos ou de bars, ça créerait plus de convivialité. Dans tous les cas, il faut garder l'esprit rural et le charme cosy du village. Plus de vie, OUI ! Mais de façon raisonnée. »



**Emma B. 19 ans**  
Animatrice au centre de loisirs Arc en ciel.

« Je vis à Neauphle depuis toujours. C'est un village vivant qui se développe dans l'air du temps, il suit le progrès et les attentes des habitants. Cependant, il faut garder le côté historique de Neauphle, son patrimoine,

ses beaux bâtiments qui font tout son charme. La grande rue est magnifique avec ses pavés. La proximité de la forêt, le parc, les copains...je n'avais besoin de rien d'autre quand j'étais adolescente. C'est vraiment un lieu que j'affectionne beaucoup.

Je resterais bien ici mais c'est dur de se projeter dans la mesure où je ne connais pas ailleurs. L'idéal serait le même cadre de vie mais près de la mer et...moins cher. Surtout pas une grande ville. Neauphle, c'est le juste milieu ! »



**Benoît C. 26 ans**  
Réalisateur audio/vidéo.

« Je suis arrivé à Neauphle-le-Château il y a 16 ans et hormis quelques mois par an, pour des raisons professionnelles, j'y vis toujours. Le centre-ville ne cesse de s'étendre et les commerces font partie intégrante de la vie citadine, c'est un point positif. Mais dans un monde idéal, j'aimerais plus de transports et d'actions avec les grosses agglomérations voisines, notamment Saint-Quentin-en-Yvelines. Cela dynamiserait la vie active et culturelle de Neauphle, permettrait de mettre en avant la commune et son économie locale.

Je faisais partie du Comité des fêtes il y a quelques années et j'aidais en régie ou pour la prise de vue des manifestations mais par manque de temps, j'ai dû arrêter. Ma profession nécessite que je sois mobile en permanence et que je sois plus proche de Paris. Je n'ai pas d'attache géographique particulière même si je reconnais que la vie neauphleenne est hors norme. Il n'est pas question de passer des heures dans les transports en commun. De toute façon, je suis plus fait pour la ville avec une vie nocturne du fait de mes horaires décalés. Aussi, je ne me vois pas vivre à Neauphle sur le long terme. »



**Bérangère B. 29 ans**  
Employée de commerce.

« Je vis à Neauphle depuis ma naissance. Avant, il y avait plus de commerces de proximité comme le Bazar de Neauphle. Il n'y avait pas autant d'agences bancaires ou immobilières. Et puis tout le monde se connaissait. Maintenant, il y a beaucoup de nouvelles têtes mais pas beaucoup de brassage entre anciens et nouveaux. Je me souviens qu'en plus de la fête du village, il y avait des fêtes de quartiers ou la fête du cheval dans la forêt. Il y avait aussi un cirque qui venait chaque année et un manège sur la place du marché à la période de Noël. Il n'y avait pas autant d'associations.

Toutes ces nouvelles constructions ont amené plus de monde, je trouve ça assez positif mais si je reste c'est plus pour des raisons pratiques. Je pourrais très bien partir pour une ville de taille moyenne, jamais pour une trop grande ville. »

L'évolution de notre société qui tend à déporter les activités commerciales dans de grands centres tels Plaisir, les Clayes-Sous-Bois, Coignères ou Maurepas, si ce n'est Parly-2 ; la concurrence du e-commerce qui offre tout et souvent moins cher ; la mauvaise

accessibilité des centres-villes... tout cela provoque la « désertification » des petites et moyennes villes qui deviennent « villes dortoirs ».

Pourtant et dans l'ensemble, les Neauphléens restent attachés à leur village. Parfois ils sont partis pour des raisons professionnelles, mais sont revenus, parfois ils ne l'ont jamais quitté, parfois ils y ont toujours une attache physique ou sentimentale.

À travers ces différents témoignages, la génération Z exprime bien les raisons de son attachement. Le cadre de vie, la proximité de grands pôles mais aussi de la campagne et le dynamisme mêlé à l'histoire font les richesses de Neauphle. Alors, même si tous ne se voient pas vieillir ici, tous ont une belle image de leur village. Ils ont compris que la situation d'équilibre, de « juste milieu » dans laquelle se trouve Neauphle-le-Château est un atout majeur dans le bien-vivre. Espérons aussi que cette réelle prise de conscience amènera les jeunes Neauphléens à agir et à s'engager dans la préservation et l'amplification de leur qualité de vie. ■

1. On entend par « génération Z » les personnes nées depuis 1995 et qui arrivent progressivement sur le marché du travail. Caricaturalement, c'est la génération des smartphones et des réseaux sociaux.



### QUE LA LUMIÈRE SOIT...

Le city stade connaît un vif succès depuis son installation. Aussi, pour répondre à la demande, il est désormais éclairé de la tombée du jour jusqu'à minuit... si vous n'arrivez pas à dormir, venez faire un petit basket!



## ET SI NEAUPHLE ÉTAIT HANTÉ ?



Vendredi 10 novembre à partir de 19h30, nous découvrirons le temps d'une soirée l'histoire des ancêtres de Neauphle racontée par Caroline Castelli. Quelques frissons assurés... Cette randonnée nocturne en famille dans les rues de Neauphle est accessible à tous, grands et petits. De retour à l'accueil de loisirs, les familles pourront se réchauffer autour de breuvages réconfortants. Renseignements auprès de la F.C.P.E (06.09.21.85.23), des accueils de loisirs (01.30.43.44.70 ou 01.34.89.04.72) ou du Syndicat d'Initiative de la commune (infos@sinlc.fr). ■

## LES ACCUEILS DE LOISIRS VOUS INFORMENT

L'ORGANISATION POUR LA RENTRÉE DES CLASSES ET LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS EXTRA- SCOLAIRES SONT MAINTENANT BIEN ÉTABLIES : LA FRÉQUENTATION DE NOS DIFFÉRENTS SERVICES PÉRISCOLAIRES POUR CETTE NOUVELLE RENTRÉE EST PEU DIFFÉRENTE DE L'ANNÉE PASSÉE.



De gauche à droite : Jocelyne, Mélanie, Magalie, Emma, Raphaëlle, Mouna, Adélaïde, Jérémy, Jason, Michel, Carlos et Maria. Absentes sur la photo : Evelyne, Ana et Patricia.

Voici en quelques mots les grandes lignes sur les projets de différentes structures.

En maternelle, les enfants vont découvrir le monde des Schtroumpfs à travers les saisons. Ils vont s'initier au langage des signes, un bon moyen de parler et de chanter sans ouvrir la bouche! En élémentaire, lors des mercredis et des vacances scolaires, les CM1 et CM2 bénéficient d'un programme spécifique, plus adapté aux « futurs collégiens ».

Le fil conducteur est la découverte et le respect de notre environnement grâce à des actions avec la SPA, au concours d'Yvelines Environnement, à notre participation au fleurissement de la commune, à notre partenariat avec le CCAS...

En ce qui concerne les 11/17 ans, Carlos accueille les jeunes tous les mercredis après-midi, un samedi par mois, le vendredi soir et bien sûr lors des vacances scolaires avec un programme et des sorties variés.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires et les programmes sur le site de la Mairie :

<http://www.neauphle-le-chateau.com/> ■



## DU NOUVEAU POUR LES ADOS... ENCORE !

Vous connaissez tous ADN-ADoneauphle, le blog des jeunes neauphléens ? Celui-ci fait peau neuve après trois ans d'existence. Un petit lifting ne lui fait pas de mal. Vous trouverez toujours plus d'infos et de bons plans pour les 11/17 ans ainsi que pour les étudiants : [www.adn-adoneauphle.fr/blog](http://www.adn-adoneauphle.fr/blog)

N'oubliez pas d'inscrire votre ado à la salle Jeunes animée par Carlos. Le Pass'ado lui sera remis et il pourra profiter de tous les avantages de cette toute nouvelle « carte jeune » (dossier à télécharger sur le site de la Mairie : <http://www.neauphle-le-chateau.com/jeunesse>). ■

## MAIS KIDONKISSÉ ? LE PETIT JEU POUR MIEUX CONNAÎTRE LE PERSONNEL COMMUNAL



S'il peut paraître un peu bourru de prime abord, cet individu qui imite à la perfection le Père Fouettard lors de la Saint Nicolas, est en fait plus proche du père « Fêtard ». Ancien G.O au Club Med, il a bourlingué au Maroc, en Tunisie, en Sicile... Il aime faire du sport, se balader dans la nature, se faire un ciné et manger des sushis, voire un bon poulet rôti. Dans son boulot, c'est un gros lanceur de vanes et ses collègues ont du mal à répliquer tellement son débit est rapide. Il traîne quelques casseroles, notamment son célèbre manieement de cutter (cinq points de suture sont là pour le lui rappeler), son envie folle de travailler les jours fériés alors qu'il pourrait lézarder au lit ou encore son lancer de cailloux sur les animaux du zoo pour les réveiller... mais est-ce vraiment avouable ?



Il adore les bananes et son travail auprès des enfants, vous savez donc qu'il s'agit de...



**SOLUTION DU KIDONKISSÉ PRÉCÉDENT :** vous ne pouviez que reconnaître l'inique et inimitable Nathalie Bellanger, secrétaire de mairie et ...Grande Prêtresse du comité des fêtes.



Brigitte Haas

### LE SYNDICAT D'INITIATIVE EN QUELQUES CHIFFRES

DATE DE CRÉATION  
**1930**

(un office du tourisme à l'origine)

NOMBRE D'ADHÉRENTS  
**15 membres actifs**  
et environ **180 membres donateurs**

PRIX DE LA COTISATION  
**15 €/an**

NOMBRE DE MANIFESTATIONS PAR AN  
**11 prévues en 2017**

BUDGET ANNUEL  
**10 000 €**  
(et l'aide de quelques généreux sponsors)

FRÉQUENTATION DU SALON D'ART  
ET DU SALON DES PHOTOGRAPHES  
**env. 1500 personnes en une semaine**

FRÉQUENTATION  
DU SYNDICAT D'INITIATIVE  
**env. 500 personnes / an**

### ADRESSE, HORAIRES ET CONTACT

14 Place du marché, 78640  
Neauphle-le-Château  
Ouverture les vendredis et samedis  
de 10h à 12h30  
Téléphone : 01.34.89.78.00  
Email : infos@sinlc.fr

## Faites preuve d'initiative !

# ADHÉREZ AU SYNDICAT !

IL S'AGIT CERTAINEMENT DE LA PLUS ANCIENNE ASSOCIATION NEAUPHLEENNE ET POURTANT, LE SYNDICAT D'INITIATIVE FAIT PREUVE D'UN GRAND DYNAMISME ET D'UNE BELLE MODERNITÉ AVEC DES MANIFESTATIONS DE QUALITÉ. LA RAISON ? SES BÉNÉVOLES ASSURÉMENT !

Si vous fréquentez le monde associatif, vous savez qu'il est très difficile d'attirer des bénévoles qui s'engagent pleinement pour une cause. Nous avons rencontré Brigitte Haas, jeune retraitée et dernière recrue du Syndicat d'Initiative (S.I.). Elle nous a parlé de ses motivations, de l'ambiance au sein du groupe et de son travail de bénévole.

Issue du monde de l'entreprise et des ressources humaines en particulier, Brigitte a, par nature, toujours eu envie d'être utile aux autres. Elle croit au mieux être de la collectivité et trouve que Neauphle-le-Château, qu'elle habite depuis de longues années, mérite une vie de village. Philippe Meunier (président du S.I. depuis quatre ans) et son équipe remarquent son côté altruiste et généreux et lui proposent d'intégrer l'association, chose qu'elle fait tout naturellement puisqu'elle a désormais plus de temps libre.

L'émulation intellectuelle est immédiate. L'équipe du S.I. étant très diversifiée, elle y retrouve des amateurs d'Art, de musique, de photos, de lectures... autant de richesses culturelles la stimulent. Elle devient force de proposition et exprime librement, sans contrainte, sa vraie nature, elle donne une vraie dimension à sa vie. Car dans ce groupe, des amitiés se créent, chacun trouve sa place, on apprend à mieux connaître son village et ses habitants, on partage ses expériences, on a des projets communs et on a le sentiment, légitime, d'agir pour la bonne cause et le bien d'autrui. En cela, le bénévolat est une liberté, on donne sans compter. Cette générosité se traduit par une qualité d'accueil des bénévoles unanimement reconnue.

Lorsqu'on demande à Brigitte quelle est sa manifestation préférée, sa réponse est immédiate, le salon d'Art. Elle y a fait de belles rencontres avec les artistes et le public. Même les enfants, venus dans un premier temps avec l'école, sont revenus

avec leurs parents et ont participé à la réussite de cette fête. Des points négatifs ? Plutôt des choses à améliorer...comme dans chaque association, des bénévoles plus jeunes voire adolescents seraient une vraie valeur ajoutée. Le S.I. réfléchit à des manifestations orientées vers ce public et espère ainsi recruter. Et puis, s'il y a des manifestations qui fonctionnent très bien, comme la foire aux greniers (150 emplacements toujours occupés), le salon d'art (entre 60 et 70 artistes - 300 œuvres), le salon des photographes (une vingtaine de photographes parrainés une année par Yann Arthus Bertrand en personne) ou les concerts Ritmy, il y en a certaines qui démarrent doucement (le concours des balcons et jardins fleuris notamment) mais sûrement.

Autre point de réflexion, le développement du tourisme local. Pour l'instant, le S.I. occupe la moitié de son temps et de son énergie à l'animation et l'autre moitié à l'accueil des touristes et des nouveaux arrivants. C'est un niveau d'équilibre que le S.I. aimerait maintenir même si, par exemple, les manifestations autour de Marguerite Duras qui ont rencontré un succès mérité, prouvent qu'il y a des pistes à exploiter pour faire venir du monde à Neauphle. D'ailleurs, Philippe Meunier souhaiterait pérenniser ces animations et, pourquoi pas, faire venir des personnalités fidèles à l'auteure pour des lectures de textes.

Alors si vous aussi, vous disposez de temps libre, que vous avez envie de vous épanouir au sein d'une super équipe, que vous avez envie d'être acteur(trice) de la vie de votre village et non plus un simple consommateur(trice), n'hésitez plus, poussez la porte du joli local situé place du marché, vous serez accueilli(e) les bras ouverts !



## UN DUO VIRTUOSE À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU...

C'EST CELA, RITMY ! LA POSSIBILITÉ D'ENTENDRE À QUELQUES MÈTRES DE NOUS DE PRODIGIEUX INTERPRÈTES ET CE, TOUT PRÈS DE CHEZ SOI.

Après la mezzo-soprano Karine Deshayes qui nous a enthousiasmés il y a un an, voici que RITMY nous offre deux musiciens d'exception : un pianiste spécialiste des romantiques allemands, François-Frédéric Guy et le violoncelliste virtuose Xavier Phillips, avec qui il se produit régulièrement.

À l'église Saint-Nicolas, le dimanche 19 novembre 2017 à 17h, ils interpréteront trois sonates écrites par Beethoven pour piano et violoncelle, les numéros 3, 4 et 5. C'est vrai, ce n'était pas le programme prévu. Mais les virtuoses sont des athlètes de haut niveau et le moindre pépin peut les empêcher de jouer. Tedi Papavrami a dû annuler tous ses concerts jusqu'à la fin de l'année. François-Frédéric Guy a demandé à son autre complice de le remplacer ce qui nous offrira un beau moment de virtuosité, d'enthousiasme et d'émotion.

François-Frédéric Guy est un pianiste exceptionnel. Il mène une carrière internationale sur les scènes les plus prestigieuses, au côté des plus grands chefs (Bernard Haitink, Wolfgang Sawalish...) ou comme soliste. Il est considéré comme un spécialiste du répertoire romantique allemand, et en particulier, l'un des meilleurs interprètes de notre temps de l'œuvre de Beethoven. Son deuxième compositeur de prédilection est Brahms à qui il a consacré un disque éblouissant : « Brahms Project » dans lequel il livre « sa vision » de cet autre grand romantique allemand. Curieux également de la musique de son temps, il se produit régulièrement dans les plus importants festivals de création et revient fréquemment à sa grande tentation : la direction d'orchestre. Il la pratique avec le trac du débutant, soit à partir du clavier comme Barenboïm le fit à « St-Martin-in-the-Fields », soit dans un répertoire symphonique, baguette en main, face aux musiciens.

Xavier Phillips entre très jeune au Conservatoire Supérieur (CNSM) de Paris. À partir de 1989, remportant un 3<sup>e</sup> prix et un prix spécial au Concours Rostropovitch, le grand maître russe parachève sa formation musicale et l'invite régulièrement à jouer en tant que soliste, sous sa direction. Il se produit sur les plus grandes scènes internationales avec des orchestres prestigieux (New York Philharmonic, Berliner Symphoniker, Mariinsky Orchestra...) à l'invitation de chefs illustres tels que Riccardo

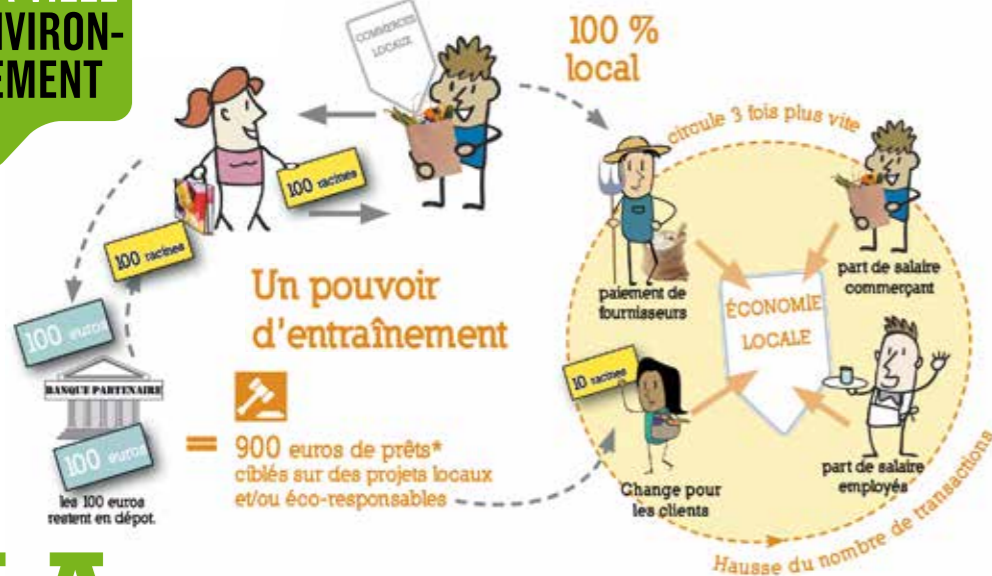
Muti, Valery Gergiev ou Kurt Masur, mais réserve également une place privilégiée à la musique de chambre qu'il aime partager avec des artistes tel que Régis Pasquier, Emmanuel Strosser, Vanessa Wagner, Tedi Papavrami et... François-Frédéric Guy ! Vous noterez que Xavier Phillips joue sur un instrument à la mesure de son talent, un violoncelle de 1710 créé par le célèbre luthier italien Matteo Goffriller.

Pour ce concert de Neauphle-le-Château, organisé par RITMY dans le cadre de sa 28<sup>e</sup> « Saison Musicale » avec le concours du Syndicat d'Initiative, nous ne saurions trop vous recommander la prudence en réservant vos places, soit en ligne ([www.ritmy.fr](http://www.ritmy.fr) - rubrique « Réserver »), soit au Syndicat d'Initiative les vendredis ou samedis de 10h à 12h30, soit en appelant les numéros suivants : 06-80-31-06-12 et 06-48-69-21-89.



### CARTE BLANCHE À FRANÇOIS-FRÉDÉRIC GUY

Cette « Saison Musicale », RITMY a donné « Carte Blanche » à ce prestigieux pianiste qui donnera deux concerts, à un mois d'intervalle. Il en a choisi les thèmes, les œuvres et le co-interprète. Pour le second concert de sa « Carte blanche », François-Frédéric Guy donnera un récital de piano dédié à Beethoven et Brahms en l'église Saint-Denis de Méré, le dimanche 10 décembre, à 17h également.



\* C'est un principe légal: chaque banque commerciale doit posséder sur son compte à la banque centrale des réserves obligatoires (c'est à dire des dépôts d'agents non bancaires). Cette réserve l'autorise en Europe à concéder en crédits jusqu'à 9 fois les sommes effectivement déposées à la banque centrale.

# LA MONNAIE LOCALE

CHAQUE JOUR NOUS AMÈNE À FAIRE LE CONSTAT D'UNE NOUVELLE CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE, D'UN FLUX MIGRATOIRE INQUIÉTANT, D'UNE POLLUTION ÉTOUFFANTE, ET CETERA. MAIS FAUT-IL POUR AUTANT JOUER LES FATALISTES ET SE DIRE « JE NE VOUDRAIS PAS NAÎTRE AUJOURD'HUI, PAUVRES ENFANTS! » ? N'EST-IL PAS PLUS PRODUCTIF D'ÊTRE ATTENTIF AUX INITIATIVES QUI, SANS GRAND FRACAS, ESSAIENT D'AMÉLIORER NOTRE QUOTIDIEN ET DE LE RENDRE POSITIF ?

La création d'une Monnaie Locale a l'ambition de proposer une solution économique alternative pour développer les richesses locales, favoriser une démarche solidaire propre à lutter contre la désertification des centres-villes, la délocalisation, le chômage, voire la mondialisation. Elle serait le remède contre les paradis fiscaux et l'enrichissement des spéculateurs qui gonflent leurs matelas d'or à leur seul profit, comme Picsou! Mais... est-ce une utopie ou une solution? À vous d'en juger...

## QU'EST-CE QU'UNE MONNAIE LOCALE ?

C'est une innovation économique et sociale qui peut permettre de mieux résister aux difficultés engendrées par les crises économiques. Elle se veut un moyen de se réapproprier l'économie, de la rendre plus humaine. Son but n'est pas de concurrencer la monnaie nationale, mais de créer un complément qui pallie les aberrations du système monétaire actuel en privilégiant les circuits courts.

Cette Monnaie Locale Complémentaire à l'euro (MLC) est imprimée sous forme de coupons, émise sur un territoire donné, exclusivement destinée aux échanges de produits ou de services locaux, entre particuliers, commerçants, artisans, agriculteurs, prestataires de services de proximité, services publics, associations... appartenant à cette zone. Cette initiative soustrait une partie de notre argent à l'alimentation du circuit financier mondial pour contribuer à soutenir l'activité locale, vivifier l'intérêt collectif et répondre à la nécessité écologique.

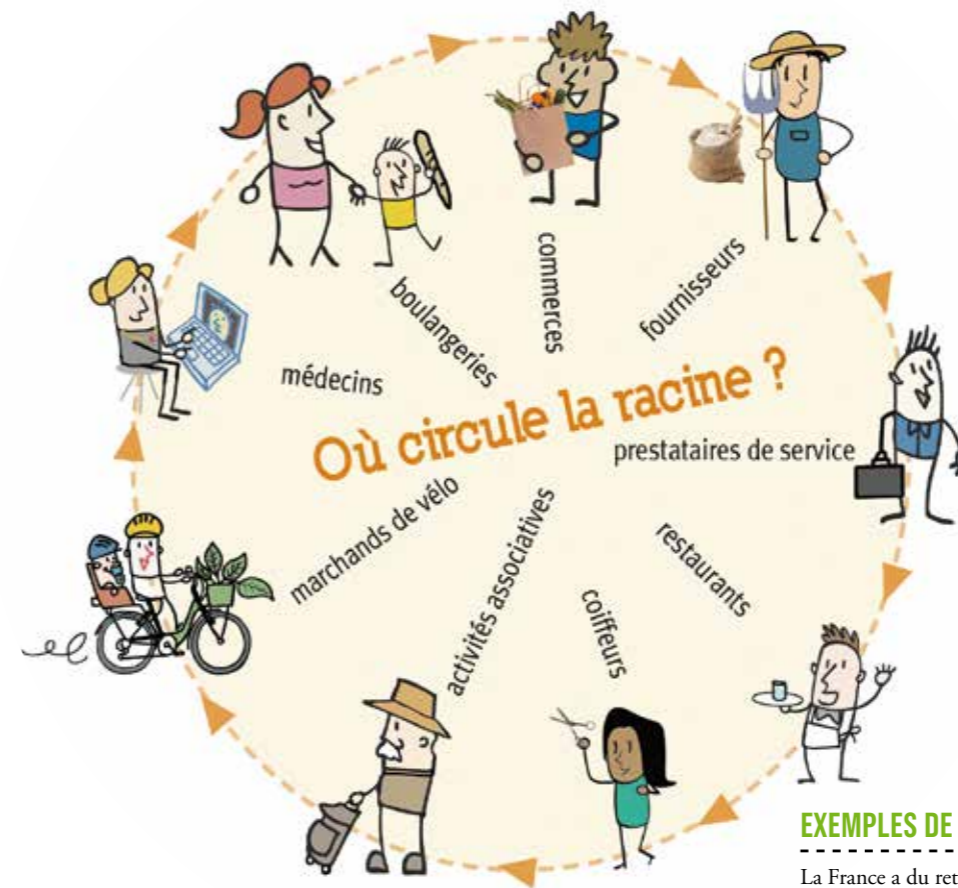
La monnaie est remise à sa place: ce n'est pas une richesse en soi, elle ne se thésaurise pas (puisqu'elle ne se garde pas en épargne), elle ne peut pas être l'objet de spéculation, mais elle



devient un facilitateur d'échanges qui favorise un esprit d'entraide et de solidarité entre citoyens et entreprises. Enfin, une monnaie locale réduit les déplacements et leurs impacts écologiques et permet de participer au développement du territoire, à la création d'emplois puisque la richesse locale est favorisée. Les centres-bourgs dont les rues se désertifient de plus en plus et de façon désolante, peuvent y trouver un gain d'activité.

## LE PROJET DE NOTRE RÉGION

Dans notre région et plus précisément dans le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR), un projet de création d'une monnaie locale a débuté en juin 2015 et a recueilli un vif intérêt auprès d'un certain nombre d'habitants et d'entreprises. Ainsi un groupe d'une cinquantaine de personnes a créé une association, « Village78 en transition » pour concrétiser ce projet dans les règles de l'art. Ils ont constitué une charte utile à décrire les valeurs et le contenu du projet, à se fixer un cadre utile à son fonctionnement et à son développement. Des groupes de travail ont été constitués



## LIRE PLUS

→ <http://villages78entransition.fr>  
→ <http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20161109.OBS0985/le-sardex-la-petite-monnaie-qui-monte-qui-monte.html>

## EXEMPLES DE MONNAIE LOCALE

La France a du retard à rattraper sur ses voisins suisses qui ont créé le WIR en 1934! En France, la première monnaie locale a été créée en 2010 à Villeneuve S/Lot et porte le nom d'Abeille. Le maire de Bristol au Royaume-Uni accepte désormais de se faire rémunérer en Bristol Pounds, monnaie lancée en 2012. La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire donne une base légale et permet de sécuriser la monnaie locale. Une réussite est sans doute le « Sardex » en Sardaigne qui dénombre 70 millions d'euros de transactions en 2016 avec 3500 entreprises dans le réseau.

## UN PEU D'HISTOIRE

Depuis la nuit des temps, l'homme a eu le sens inné du marchandage et ressenti le besoin de faire du commerce. Tout a commencé en Chine, vers les années 4000 av.-J.-C. où de beaux coquillages, nommés Cauri, servaient aux échanges. Mais ces matériaux trop faciles à se procurer et peu porteurs de valeur ont laissé place à des matières plus nobles, plus pérennes et plus rares: les métaux précieux. Conséquence inattendue: l'esclavagisme humain ou animal servant de monnaie d'échange a perdu l'une de ses justifications fallacieuses.

Les Grecs inventèrent les premières pièces métalliques vers 650 av.-J.-C. et c'est le roi de Lydie, 30 ans plus tard, qui invente la monnaie telle que nous la caractérisons aujourd'hui. L'expression « Toucher le pactole » évoque le fleuve Pactole de Lydie d'où étaient extraites les pépites utiles à frapper les pièces les plus anciennes. Puis les Romains consolidèrent « les valeurs monétaires » qui incitèrent chaque royaume à vouloir devenir plus riche que son voisin en créant sa propre monnaie.

D'évolution en évolution s'est construit le modèle économique actuel où l'échange de monnaie a un objectif lucratif et contribue à enrichir les organismes qui possèdent de l'argent pour prêter à ceux qui doivent emprunter pour acheter un bien à vendre, et entretenir le bouillonnement infernal de l'économie mondiale.

**C'est une innovation économique et sociale qui peut permettre de mieux résister aux difficultés engendrées par les crises économiques.**

pour animer des ateliers autour de différentes thématiques: économie, société, communication, logistique pour construire un système simple et efficace.

Une fois la monnaie mise en place, les particuliers pourront acheter des bons d'achat en monnaie locale (1 € = 1 unité de monnaie locale). Ces bons seront acceptés par les professionnels adhérents. Les euros souscrits, convertis en monnaie locale, constituent un fonds de garantie placé dans une banque éthique pour soutenir des projets s'inscrivant dans l'esprit de la charte. Ainsi, l'économie locale est dynamisée, les liens sociaux retissés et l'évolution de conscience favorisée.

## QUEL NOM POUR CETTE MONNAIE ?

Cette monnaie locale se devait d'être baptisée. Le nom retenu à l'issue d'un processus de consultation publique s'est fixé sur: LA RACINE! Ce symbole de « source de vie, réseau d'échanges qui se développe dans la terre pour nourrir tout ce qui pousse dans les airs » confère à la monnaie régionale une forte valeur d'adhésion qui permettra à tous les habitants et à toutes les communes de se retrouver dans ces valeurs d'échange, de partage et de lien à la terre...

## LANCLEMENT DE LA MONNAIE LOCALE

Ce projet doit se concrétiser en mars 2018. En attendant, le travail de mise en place se poursuit. Chacun peut aider très simplement et concrètement La Racine à se déployer en en parlant autour de lui, en interrogeant les commerces pour savoir s'ils connaissent et acceptent de rencontrer une personne de l'association pour en savoir plus. C'est cet effort, même modeste de chacun, qui permettra de cibler rapidement les professionnels intéressés par le dispositif et d'en réussir le lancement. ■



# LES ACTIVITÉS SOCIALES

## À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU,

### AU FIL DU TEMPS...

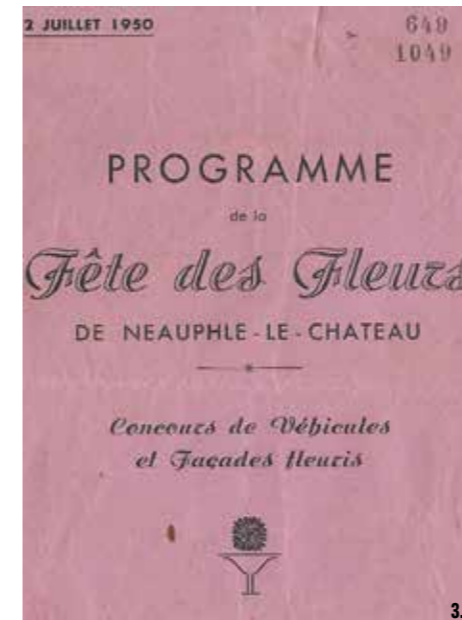
LE SOUCI DES MALADES ET DES PLUS DÉMUNIS  
PARMI NOS CONCITOYENS REMONTE À L'ORIGINE DU VILLAGE.

Dès l'achèvement de la construction du château au XII<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Neauphle-le-Château fonde le prieuré Saint André, qu'il confie aux moines bénédictins de l'abbaye de Bourgueil en Anjou. Mitoyen de l'église Saint-Nicolas et donc tout proche du château, sa chapelle constituant le fond du chœur paroissial actuel (rattaché au bâtiment principal en 1686), ce prieuré a, entre autres fonctions, l'assistance des pauvres et le soin des malades, souci charitable qui demeurera celui de la paroisse jusqu'à nos jours. Un nombre important de donations faites à cette dernière, avant la Séparation de l'Église et de l'État en 1905 (qui confisque les biens de la paroisse, pour les attribuer au Bureau de Bienfaisance communal, ancêtre du CCAS), stipule qu'elles seront en partie utilisées pour soulager les pauvres. Ce que continuera de faire avec générosité tel curé de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, n'hésitant pas à partager son nécessaire avec « ses » mendiants attirés, sans oublier leurs collègues de passage ; découvrant fortuitement ses charités discrètes, certaines dames de la paroisse se relaieront, des années durant, afin de déposer chaque semaine un « panier du curé » (lainages et victuailles mêlés) auprès des fonts baptismaux de l'église, le tout dans un complet anonymat, afin que le pasteur et ses ouailles les plus indigentes ne manquent, ni de pain, ni de chaussettes chaudes !

De manière plus institutionnelle, il nous faut mentionner la maladrerie Saint-Barthélemy (actuel Gaillarbois), léproserie hors-les-murs attestée dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, supprimée en 1626 et vendue à des particuliers en 1695, dont subsistent de beaux bâtiments anciens à l'angle de la route de Chevreuse et de la route de Saint-Germain. N'oublions pas non

plus l'Hôtel-Dieu Saint Lazare, fondé lui aussi par les seigneurs de Neauphle-le-Château dans la Grande Rue à la même époque, et confié à l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Supprimé en 1679 pour cause de vétusté et d'éloignement de tout point d'eau, il est scindé en deux propriétés particulières (69 et 71 Grande Rue), dont les pittoresques bâtiments 15<sup>e</sup> - 17<sup>e</sup> avec contreforts, porches et chapelle ont été récemment restaurés avec goût.

L'hôpital-hospice de Pontchartrain aux Bordes, créé par ordonnance de Louis XIV en 1695 et généreusement doté dès l'origine par la famille seigneuriale du lieu, en est le successeur direct et toujours en fonction. Quant aux écoles du village, elles sont présentes dès le Moyen-Âge, un embryon d'école de garçons étant confié aux moines du prieuré Saint André précité. Mais c'est au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (très tôt par rapport à l'ensemble du pays) que la générosité du Chancelier de Pontchartrain et de son épouse permet de créer dès 1703 une école de garçons à Neauphle-le-Château (gratuite pour les pauvres), confiée aux soins du vicaire (qui sera remplacé en 1744 par un maître d'école laïc), sise d'abord près de l'église puis après 1739 en haut de la Grande Rue (actuelle maison Troute). En parallèle, est créée en 1728 grâce au même fondateur, à proximité de l'hôpital de Pontchartrain, une école gratuite pour l'instruction des jeunes filles du secteur, dont l'enseignement est assuré par les sœurs (Filles de la Charité) de cet établissement. La duchesse douairière de Brissac, dernière dame de Neauphle, héritière des Pontchartrain, continuera à faire vivre ces écoles en pleine Terreur révolutionnaire depuis l'Italie où elle réside, en assurant encore durant l'été 1793 le traitement du maître d'école de Neauphle



1. L'hôpital Saint-Louis de Pontchartrain. 2. Les filles de la Charité. 3. Prospectus 1950 de la « Fête des Fleurs ». 4. Char fleuri de la « Fête des Fleurs ». 5. L'aumône (Renaissance).



ainsi que l'instruction et l'habillement gratuit des enfants pauvres de la commune. D'autres donateurs lui emboîteront le pas aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, assurant la scolarité d'enfants indigents des deux sexes dans quelques écoles publiques et privées, sans oublier de multiples générosités communales. Notons au passage que le Chancelier de Pontchartrain (deuxième personnage du royaume) et sa femme, durant le terrible hiver de 1709 et les années suivantes, ne dédaignent pas de mettre eux-mêmes la main à la pâte (si l'on ose dire!), afin de confectionner et de distribuer les soupes populaires chaque semaine à Neauphle et dans les villages voisins. Le même personnage, jusqu'à sa mort en 1727, reçoit sans rendez-vous une fois par semaine dans son château de Pontchartrain, attentif aux besoins du plus simple de ses paysans, comme en témoigne la stèle commémorative de 1710 dans le transept droit de notre église (où le Chancelier est témoin d'une fondation pieuse, effectuée par un marchand de Neauphle moribond).

Les distributions hebdomadaires gratuites de pain à Neauphle tous les jeudis, succédant aux soupes populaires après 1773, sont assurées jusqu'en pleine Révolution par les descendants du Chancelier. Puis, à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, le Bureau de Bienfaisance fondé en 1810 et richement doté par le legs universel du chirurgien neauphléen Jean-Baptiste Mancest (†1814), grand bienfaiteur des pauvres, prend le relais de ces initiatives seigneuriales et, grâce à de nombreux dons publics et privés, assume un rôle central jusqu'à nos jours. À partir de 1892, il organise un service gratuit de médecine pour les pauvres et devient Bureau d'Aide Sociale en 1959. Il œuvre en étroite collaboration

avec la profession médicale, inaugurée avec éclat et générosité à Neauphle par J-B Mancest. Outre leurs services dévoués auprès des malades, y compris les plus pauvres, en leur cabinet et à l'hôpital voisin, certains médecins accèdent à

**Les distributions hebdomadaires gratuites de pain à Neauphle tous les jeudis, succédant aux soupes populaires après 1773, sont assurées jusqu'en pleine Révolution par les descendants du Chancelier de Pontchartrain**

des mandats électifs : T-F Leclerc, maire pendant 11 ans sous Louis-Philippe ; J-B Sergeant, maire en deux mandats de Napoléon III jusqu'aux débuts de la III<sup>e</sup> République (avec une interruption en 1870-71), également durant 11 ans ; J-M Grellière, distingué collectionneur d'art ancien et bienfaiteur de la commune, qui comme son prédécesseur L. Bertrand est le dédicataire d'une rue à Villancy ; L. Bertrand, non content d'être maire pendant huit ans, est également longtemps conseiller général des Yvelines, poste qui lui permet de développer et d'améliorer l'enseignement primaire départemental au service d'un idéal laïque et républicain ; témoignage de la gratitude de ses concitoyens, un monument lui est érigé dans le jardin de la Mairie peu après son décès en 1909 (buste de bronze volé par les Allemands en 1940, socle en pierre subsistant et transféré dans le square de la rue du Vivier à Villancy). Il permet d'évoquer le dévouement de ces médecins de campagne d'autrefois qui, à toute heure du jour et de la nuit, par tous les temps et en toute saison, effectuaient leur tournée à cheval, au service tout à la fois médical et social des malades, des isolés et des malheureux. ■





## RÉTRO-AGENDA

NON, DÉCIDÉMENT, LA MÉTÉO N'ÉTAIT PAS À LA FÊTE EN CE DÉBUT SEPTEMBRE. À L'EXCEPTION DES CHAMPIGNONS QUI ONT TAPISSÉ LE SOL DE NOS FORÊTS, PERSONNE N'Y A TROUVÉ SON COMPTE...

### LA FÊTE DU VILLAGE

La Fête du Village, contrairement à l'an passé, s'est vue réduite à une jolie soirée « Bollywood ». Ses participants, somptueusement habillés à la mode indienne, rassasiés de spécialités et spectateurs de belles démonstrations de danses, se sont bien amusés. Mais les enfants n'ont pas pu jouer comme l'an passé et toute la population qui s'en réjouissait, a été privée de feu d'artifice.



### LA FÊTE DU VÉLO

La Fête du Vélo a été un peu plus éparpillée. Les « ateliers » du matin ont bien fonctionné et le rallye de l'après-midi a divertit platement (c'est-à-dire en roulant sur du plat) tous les courageux.

### « CENT ANS DE VIE »

L'expo des « Cent ans de Vie », une collection d'images, photos et papiers exposée pour les « Journées du Patrimoine », était splendide. Réunie par des collectionneurs acharnés qui ont sillonné la France et ses voisins à la recherche d'images de notre ville, autrefois village, elle avait un caractère à la fois documentaire et émotionnel très intense.



Là encore, la météo frisquette n'a pas poussé des flots de visiteurs jusqu'à la MJP. Dommage pour ceux qui s'étaient donné tant de mal, dommage pour ceux qui l'ont ratée.

### 9<sup>E</sup> MARCHÉ D'AUTOMNE

La pluie encore, la pluie toujours, fut la compagne du 9<sup>e</sup> « Marché d'Automne » qui nous offrait de bons artisans d'art et de bouche. La fréquentation les a satisfaits, les visiteurs ayant trouvé leur bonheur en bijoux, saucissons, lampes originales ou vitraux.



Allez, haut les cœurs, on fera mieux la prochaine fois. Surtout toi, le ciel!

12<sup>e</sup> SALON DES PHOTOGRAPHES  
**SALON  
PHOTO  
NEAUPHLE**  
**25-11  
03-12**



Photographie : © Baptiste Lopez

## AGENDA

### SALON DES PHOTOGRAPHES

**DU 25 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE À LA MJP**

C'est la 12<sup>e</sup> édition ! Au cours des 11 saisons précédentes, 220 artistes ont exposé plus de 2000 photos, qui petit à petit ont forgé la réputation de ce salon. Pour cette 12<sup>e</sup> édition, 20 artistes photographes professionnels ou amateurs exposeront leurs regards aux yeux du public. L'affiche a été concoctée par un maître du noir et blanc, Baptiste Lopez, élu coup de cœur 2016/2017, à l'issue du précédent salon.

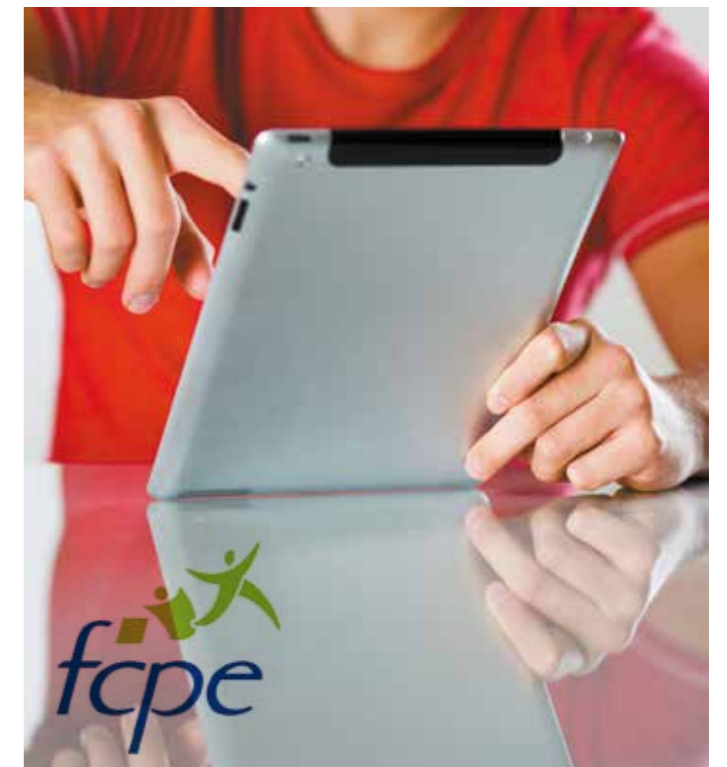
**Organisé par le Syndicat d'Initiative, du 25 novembre au 3 décembre, à la MJP. Ouvert les samedis, dimanches et mercredi de 14 h. à 18 h.**

### 3<sup>E</sup> FORUM DE LA FORMATION, DES MÉTIERS, DE L'EMPLOI À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

Les deux éditions précédentes ayant suscité un vif intérêt, l'association Cœur de Neauphéens a décidé d'organiser un troisième forum le dimanche 17 décembre 2017, à la Maison du Jeu de Paume. Cet événement peut apporter aux jeunes une meilleure connaissance des métiers et de leurs conditions d'accessibilité, des parcours professionnels, des formations qu'offrent certaines écoles, des erreurs à éviter pour optimiser son parcours professionnel, des compétences à acquérir pour préserver et développer une employabilité utile et sécuriser au mieux son emploi. Tout au long de cette journée, qui déroulera plusieurs conférences et ateliers, les visiteurs pourront rencontrer :

- des représentants d'organismes de formation, des entreprises et des institutions qui recrutent,
- des professionnels dans différents métiers..

Les personnes, entreprises, écoles, souhaitant présenter leurs métiers, recrutements, formations, peuvent contacter l'association au **06 09 88 46 89** ou **07 81 17 52 73** ou **cercleneaupheens@gmail.com** et **www.coeurdeneupheens.com**



### CONFÉRENCE « LES ENFANTS ET LES ÉCRANS » PAR LA FCPE

À quel âge laisser son enfant jouer avec une tablette ? Quelles limites poser à la consommation de télévision ? Quand et comment éduquer son enfant au bon usage d'Internet et des réseaux sociaux ? Le conseil local FCPE de Neauphle-le-Château, première fédération de parents d'élèves, vous convie à une soirée sur le thème « Les enfants et les écrans », vendredi 24 novembre à 20 h 30, à la salle du Conseil de la mairie (2 Place aux Herbes, 78640 Neauphle-le-Château). Organisée avec le soutien du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents des Yvelines (REAAPY), elle sera animée par Olivier Duris, psychologue clinicien.

**NOVEMBRE**

10 NOVEMBRE

«*Et si Neauphle était hanté*» (voir page 10)

11 NOVEMBRE

Cérémonies du 11 novembre

18 NOVEMBRE

Soirée danse à deux, organisée par l'ASLC à la MJP

19 NOVEMBRE

Bourse aux jouets (voir ci-dessous)

19 NOVEMBRE

Le pianiste François Frédéric Guy invite le violoncelliste Xavier Phillips.

Concert organisé par le Syndicat d'Initiative et RITMY (voir page 13)

24 NOVEMBRE

Conférence «*Les enfants et les écrans*» organisée par la FCPE dans la salle du conseil (voir page 19)

DU 25 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

Salon des photographes à la MJP (voir page 19)

24, 25, 26 NOVEMBRE DE 15 H À 20 H.

Ouverture de l'atelier du 77 grand rue (voir ci-contre)

**DÉCEMBRE**

7 DÉCEMBRE

Assemblée Générale de l'ASLC à la MJP

9 DÉCEMBRE

Repas des seniors de Neauphle-le-Château à la MJP

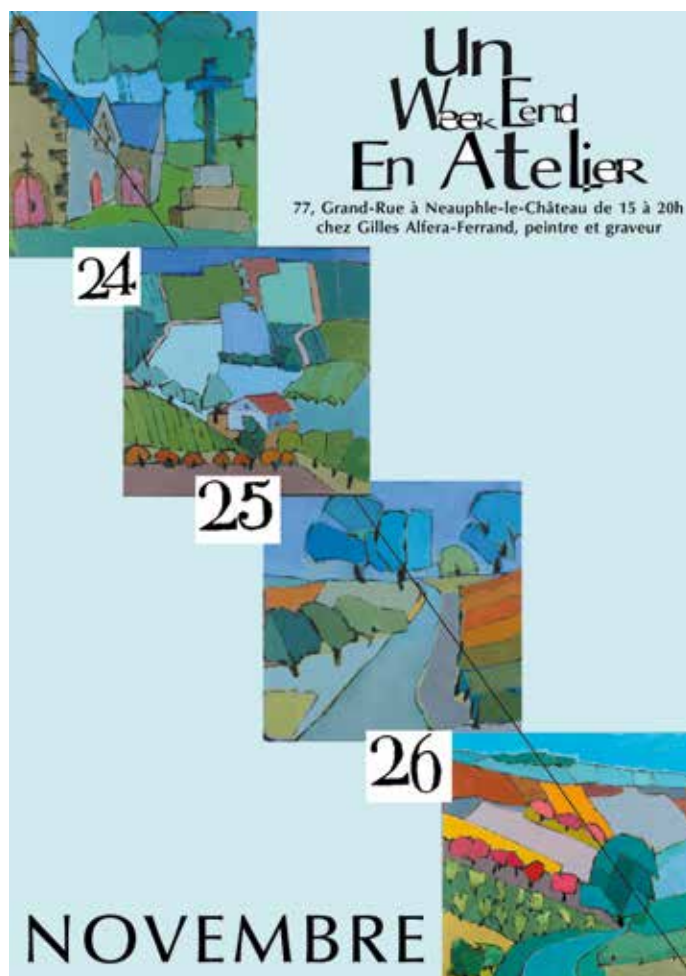
17 DÉCEMBRE

Forum des Métiers organisé par Cœur de Neauphléens à la MJP (voir page 19)

**LA BOURSE AUX JOUETS — SAISON 3**

Après le succès des 2 années passées, l'association «Cœur de Neauphléens», organise ce nouvel évènement le dimanche 19 novembre à la MJP. Chacun pourra découvrir, à des prix très attractifs, des jouets, livres, articles de puériculture, des CD et DVD pour enfants, des jeux... Une nouveauté: un espace dédié aux jeux vidéo sera réservé. Pour les exposants, le coût d'un emplacement est de 20€ pour les non adhérents et de 15€ pour les adhérents (tous les exposants aux précédentes «Bourses aux Jouets» sont adhérents).

Réservations au 06 09 88 46 89 ou 07 81 17 52 73 et cercleneauphleens@gmail.com



**OUVERTURE DE L'ATELIER DU 77 GRANDE RUE**

Un peintre-graveur, fabriquant aussi des livres d'Artiste, du nom de Gilles Alfera-Ferrand vous y accueillera.

Vous trouverez auprès de lui tous éclaircissements sur les arts employés, les mises en œuvre, les techniques de métiers et toutes les réponses à vos questions. Et aussi vous verrez des tableaux (grands et petits), des gravures sur cuivre polychromes tirées à peu d'exemplaires sur de beaux papiers «pur chiffon» du Moulin du Coq (Hannemülhe); toutes œuvres mises en vente à des «prix d'atelier».

Enfin, dans un coin de cet atelier vous verrez une vidéo révélant les astuces de métier que l'artiste utilise pour imprimer ces cuivres gravés. Vous pourrez aussi acquérir le livre réalisé avec son ami et voisin Rufus où deux itinéraires, les tableaux d'Alfera d'une part et le texte de Rufus, cheminant côte à côte, nous conduisant à une embarcation inattendue dans l'univers du peintre!

[www.alferaetrufusaussi.fr](http://www.alferaetrufusaussi.fr)

Il y aura aussi quelques rafraîchissements pour ceux qui viennent de loin! Bienvenue!

Gilles Alfera : 01 34 89 02 53 et gilles@alfera.org — [www.alfera.org](http://www.alfera.org)



L'ÉCORCE TERRESTRE NE SERAIT PAS PLUS ÉPAISSE, TOUTES PROPORTIONS GARDÉES, QU'UNE ÉCORCE D'ORANGE ET LA TERRE SERAIT CREUSE.  
 Or un voyage au centre de la terre est en préparation.  
 Pourquoi y suis-je invité? Pourquoi moi?  
 Je reconnais que les images de ce diptyque sont tentantes. De plus, au milieu de la terre n'y a-t-il pas un arbre que la femme des origines arrose chaque jour?  
 La perspective d'escalader cette petite montagne de sept étages accolés en ciel, me tente...

**ALFERA  
E T  
RUFUS  
AUSSI**